

**Enquête nationale de surveillance  
de la couverture vaccinale  
contre la grippe** chez les  
professionnels des établissements  
d'hébergement pour personnes  
âgées dépendantes (EHPAD)

● ● ● ● ● ● ● 2019

**Guide de  
l'enquêteur**

# Sommaire

## Groupe de travail

### 1. Contexte

### 2. Objectifs de l'enquête

### 3. Matériel et méthode

### 4. Organisation de l'enquête

### 5. Communication des résultats

### 6. Questionnaire



# Groupe de travail des enquêtes de couverture vaccinale des professionnels de santé dans les EHPAD et dans les établissements de santé, 2019

## ÉQUIPE PROJET

**Sophie Vaux, chef de projet, Santé publique France**

**Laure Fonteneau**  
Santé publique France

**Arnaud Gautier**  
Santé publique France

**Daniel Levy-Bruhl**  
Santé publique France

**Raymond Nasso**  
CPias Iles de Guadeloupe, Mission MATIS\*

**Pierre Parneix**  
CPias Nouvelle Aquitaine, Mission MATIS

**Muriel Péfau**  
CPias Nouvelle Aquitaine, Mission MATIS

**Sophan Soing Altrach**  
Santé publique France

**Anne-Gaëlle Venier**  
CPias Nouvelle Aquitaine, Mission MATIS

## GROUPE DE RELECTURE

**Dominique Abiteboul**  
Haute autorité de Santé,  
Commission technique des vaccinations

**Olivier Baud**  
CPias Auvergne Rhône-Alpes,  
CHU de Clermont-Ferrand

**Sibylle Bernard-Stoecklin**  
Santé publique France (DMI/ REV)

**Elisabeth Bouvet**  
Haute autorité de Santé,  
Commission technique des vaccinations

**Blandine Delfosse**  
Fédération Française des infirmières  
coordonnatrices

**Isabelle Pujol**  
Santé publique France (DMI/ NOA)

**Nathalie Floret**  
CPias Bourgogne Franche Comté

**Sandra Fournier**  
Assistance Publique des Hôpitaux de Paris

**Nathalie Maubourguet**  
Fédération Française des médecins  
coordonnateurs en EHPAD (FFAMCO EHPAD)

**Colette Menard**  
Santé publique France (DPPS/ UPRIE)

**Ibrahim Mouchetrounjoya**  
Santé publique France (Cire Centre)

**Jean-Baptiste Richard**  
Santé publique France (Data, Enquêtes)

**Sandrine Randriamampianina**  
Santé publique France (DPPS/ UPRIE)

**Nathalie Weil**  
CH de Valence

**Karine Windels**  
Santé publique France (Cire Hauts-de France)

*\*Mission MATIS : Mission nationale de Soutien aux actions de prévention des infections associées aux soins*

## 1. Contexte

En France, les soignants font l'objet de recommandations vaccinales particulières qui visent d'une part à les protéger des maladies transmissibles auxquelles ils sont exposés et d'autre part à réduire la transmission d'agents à leurs patients, notamment les plus fragiles. Des épidémies de grippe nosocomiale se produisent aussi chaque année dans les établissements accueillant des personnes âgées touchant sévèrement les résidents [Régis C et al. BEH 2008;34308-311 ; Calatayud L et al. BEH 2009;18-19189-192].

En France, on estime qu'en moyenne 10 000 décès sont attribuables à la grippe chaque année. Plus de 85% de ces décès concernent des personnes âgées de 75 ans et plus. Les professionnels de santé peuvent être à l'origine de la transmission de la grippe dans les établissements de santé et dans les établissements médico-sociaux [Vaux S et al. BEH 2008;39-40339-342].

Les données nationales de couverture vaccinale contre la grippe chez les professionnels en établissements d'accueil pour personnes âgées sont anciennes et méritent d'être remises à jour. La couverture vaccinale antigrippale dans les établissements d'accueil pour personnes âgées était en 2008 de 33,6% chez les professionnels de santé, variant par profession (médecins : 69% ; infirmiers : 46% ; aides-soignants : 34%). Elle était plus élevée dans les résidences privées, quand la vaccination était offerte gratuitement, dans les résidences de petite taille et lorsque des sessions de formation et de réunions d'information sur la grippe avec le personnel étaient organisées [Vaux S et al. BMC Public Health 2010; 10: 159].

Des données de couvertures locales ou régionales ont été produites plus récemment qui ne permettent cependant pas de disposer d'estimations nationales. Dans le cadre de la surveillance des cas groupés d'infections respiratoires aiguës basses survenant dans les établissements d'accueil pour personnes âgées, la couverture vaccinale des professionnels de santé était de 23,5% en moyenne sur la période 2014-2018

Santé publique France a été saisi par le ministère des Solidarités et de la Santé pour remettre à jour les données nationales de couverture vaccinale des professionnels de santé des EHPAD et des établissements de santé.

Les données de couverture vaccinale contre la grippe étant attendues pour une communication avant le lancement de la prochaine saison grippale soit octobre 2019.

## 2. Objectifs de l'enquête

- Estimer les couvertures vaccinales contre la grippe des professionnels des EHPAD aux niveaux national et régional pour la saison 2018-2019.
- Estimer les couvertures vaccinales contre la grippe des professionnels des EHPAD au niveau national par catégories professionnelles (professionnels de santé : médecin, infirmière, aides-soignants, et autres paramédicaux ; autres professionnels).
- Décrire la couverture vaccinale antigrippale en fonction des caractéristiques des établissements et des actions de promotion de la vaccination mises en place dans les EHPAD.

## 3. Matériel et méthode

### Enquête nationale transversale anonyme à visée descriptive avec sélection par sondage aléatoire

**Établissements inclus dans l'enquête :** EHPAD comprenant un hébergement médicalisé de personnes âgées dépendantes proposant un accueil complet internat, public, privé, privé à but non lucratif, dépendant ou non d'un établissement de soins et disposant ou non de personnel formé à l'hygiène. Sont exclus de l'enquête, les établissements pour personnes âgées, centres de jour pour personnes âgées, foyer-logements ainsi que les EHPAD comportant uniquement des accueils de jour ou des accueils temporaires.

### Population de l'étude :

- sont inclus dans l'enquête les professionnels de santé (médecins, infirmières, aides-soignantes et autres professionnels paramédicaux) ainsi que les autres professionnels (Hôtelier, personnel éducatif, social et d'animation administratif, services généraux et autre type de personnel) en poste stable (au moins 3 mois) dans les établissements ;
- sont exclus de l'enquête les étudiants (internes, externes, élèves infirmiers,...) et vacataires présents depuis moins de 3 mois dans l'établissement ainsi que les professionnels libéraux non-salariés de l'établissement.

**Sondage** : les établissements ont été sélectionnés par un tirage au sort (sondage aléatoire) réalisé par Santé publique France (base de sondage : Base FINISS, janvier 2019). L'utilisation d'un tirage au sort est importante afin que les professionnels enquêtés soient représentatifs de l'ensemble des professionnels des établissements couverts par l'étude.

### LE QUESTIONNAIRE (annexe 1).

L'enquête consiste à remplir un questionnaire par EHPAD composé d'une trentaine de questions comprenant des données de couverture vaccinale antigrippale agrégées par type de professionnels et des questions relatives à l'organisation de la campagne de vaccination pour les professionnels et la promotion de la vaccination contre la grippe.

## 4. Organisation de l'enquête

L'organisation de l'étude est assurée par Santé publique France en collaboration avec le CPias Nouvelle Aquitaine dans le cadre de la mission 5 « Mission nationale de Soutien aux actions de prévention des IAS (infections associées aux soins) » (Mission MATIS) et le réseau des Cpias. Santé publique France informera le ministère des Solidarités et de la Santé du lancement de l'enquête et de sa méthodologie. Santé publique France fournira aux ARS et aux CPias la liste des EHPAD tirés au sort dans leur région.

Les EHPAD tirés au sort sont informés par e-mail ou à défaut de disponibilité des e-mails par courrier. La sollicitation est adressée au directeur(trice) de l'établissement et le cas échéant au médecin coordonnateur et/ou à l'infirmier(e) coordonnateur (trice).

Les données à collecter (questionnaire en annexe 1) sont à saisir sur un outil informatique dédié et développé par Santé publique France. Les modalités d'accès à ce questionnaire sont transmises à chaque EHPAD sélectionné lors de la sollicitation de l'établissement réalisée par e-mail ou par courrier.

**En cas d'impossibilité de saisie par Internet (uniquement)**, le questionnaire papier documenté peut être transmis par courrier à :

Sophie Vaux, Santé publique France, Direction des maladies infectieuses, 12, Rue du Val d'Osne, 94415 Saint Maurice cedex ou Télécopie : 01.41.79.68.72.

Les outils nécessaires à la mise en œuvre de cette enquête seront mis à disposition sur Internet :

- sur le site de Santé publique France à l'adresse suivante : <http://invs.santepubliquefrance.fr/enquetes-CV>

- sur le site du Repias (Réseau de Prévention des infections associées aux soins, Site des missions nationales de surveillance et de prévention des infections associées aux soins) à l'adresse suivante : <https://www.preventioninfection.fr>

**La période d'enquête s'étend du lundi 15 avril au 29 mai 2019.**

Le questionnaire est à saisir ou à retourner renseigné avant le 29 mai 2019. Une relance sera mise en place auprès des établissements n'ayant pas répondu à cette date.

**Analyse des données :** Les données seront analysées par Santé publique France en lien avec le CPIas Nouvelle Aquitaine.

Les questionnaires sont anonymes. Les données sont collectées sous format agrégé. Par voie de conséquence, un professionnel enquêté ne pourra être ré-identifié sur les données transmises. Il ne peut donc y avoir de droit d'accès, rectification, suppression ou modification des données transmises pour un professionnel donné.

## 5. Communication des résultats

Les résultats de l'étude seront communiqués aux établissements participants.

Les données spécifiques des établissements ne seront pas diffusées. Les données nationales de couverture vaccinale antigrippale chez les professionnels des EHPAD seront communiquées avant la prochaine saison grippale, soit en octobre 2019.

## 6. Questionnaire

Ce chapitre définit les informations à recueillir. Le questionnaire de l'enquête est disponible en annexe 1.

Si vous regroupez plusieurs établissements remplir un questionnaire distinct pour chacun.

### Données administratives

|   |   |
|---|---|
| <b>Nom de l'EHPAD</b>                           | Renseigner l'intitulé de l'EHPAD (texte libre).<br>Une recherche rapide avec la saisie des premières lettres permet de retrouver avec plus de facilité la raison sociale telle que stipulée dans la base FINESS.  |
| <b>N° Finess de l'EHPAD</b>                     | Champ alphanumérique à 9 chiffres.<br>Le numéro attendu est celui du Finess géographique  |
| <b>Département de l'EHPAD</b>                   | Choisir le code du département de l'EHPAD   |
| <b>Statut</b>                                   | Renseigner le statut de l'EHPAD. (case à cocher)<br><input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé<br><input type="checkbox"/> Privé à but non lucratif <input type="checkbox"/> Inconnu  |
| <b>Choix tarifaire de l'EHPAD</b>               | Renseigner le choix tarifaire de l'EHPAD. (case à cocher)<br><input type="checkbox"/> Global <input type="checkbox"/> Partiel <input type="checkbox"/> Inconnu  |
| <b>Rattachement à un établissement de santé</b> | Renseigner si votre EHPAD est rattaché à un établissement de santé, c'est-à-dire que l'institution partage la même direction qu'un établissement sanitaire. (case à cocher)<br><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Inconnu |

### Description des effectifs et de la charge en soins

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>Nombre de lits de l'EHPAD</b>  | Renseigner la capacité autorisée de l'EHPAD en nombre de lits d'internat complet. Exclure les places en accueil de jour et en séjour temporaire.  |
| <b>Gir moyen pondéré (GMP)</b>    | Renseigner la dernière estimation connue du GIR moyen pondéré de l'EHPAD. Cet indicateur du niveau moyen de dépendance peut prendre une valeur située entre 350 et 1000.                |
| <b>Pathos moyen pondéré (PMP)</b> | Renseigner la dernière estimation connue du PATHOS moyen pondéré de l'EHPAD. Cet indicateur du niveau moyen des besoins en soins requis peut prendre une valeur située entre 100 à 400. |

## Description des ressources humaines et de l'organisation

|   |  |
|---|--|
| <b>Présence d'un médecin coordonnateur dans l'EHPAD</b>                           | Renseigner la présence d'un médecin coordonnateur dans l'EHPAD (case à cocher) :<br><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non  |
| <b>Temps de présence en équivalent temps plein (ETP) du médecin coordonnateur</b> | Question à ne renseigner que si un médecin coordonnateur est présent dans l'EHPAD. Renseigner le temps de présence en ETP (équivalent temps plein).  |
| <b>Présence d'un(e) infirmier(e) coordinateur (trice) dans l'EHPAD</b>            | Renseigner la présence d'un(e) infirmier(e) coordinateur (trice) dans l'EHPAD, (ou encore cadre ou référente paramédicale) (case à cocher) :<br><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non  |
| <b>Accès à une expertise en hygiène</b>   | Renseigner l'existence d'un accès à une expertise en hygiène, c'est-à-dire l'intervention possible d'un professionnel de santé spécialisé en hygiène contractualisée ou au moyen d'une convention (équipe opérationnelle in situ ou inter établissement, équipe mobile d'hygiène... Exclure la possibilité de recours au personnel des CPIas. (case à cocher)<br><input type="checkbox"/> Global <input type="checkbox"/> Partiel <input type="checkbox"/> Inconnu |

## Organisation autour de la vaccination antigrippale des professionnels

Ce chapitre correspond aux mesures organisées par l'EHPAD pour la saison hivernale 2018-2019. Il est attendu des informations relatives à la campagne de vaccination puis relatives à la promotion de la vaccination antigrippale

### Pour la campagne de vaccination :

|  |  |
|--|--|
| <b>Mise à disposition gratuite du vaccin pour les professionnels</b> | Préciser si des vaccins antigrippaux ont été mis à disposition gratuitement pour la vaccination du personnel lors de la saison hivernale 2018-2019 (case à cocher) :<br><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non  |
| <b>Organisation de la vaccination au sein de l'EHPAD</b>             | Préciser s'il y a eu une organisation pour la vaccination antigrippale du personnel au sein de l'EHPAD lors de la saison hivernale 2018-2019 (case à cocher) :<br><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non  |
| <b>Si oui, par quels intervenants</b>                                | À ne remplir que si une organisation a été mise en place. Préciser les intervenants impliqués : (cases à cocher, plusieurs choix possibles)<br><input type="checkbox"/> le médecin ou l'infirmier(e) coordonnateur(trice) ;<br><input type="checkbox"/> un médecin du travail<br><input type="checkbox"/> un (d') autre(s) personnel(s) de l'EHPAD (hors médecin ou infirmier coordonnateur, ou hygiéniste)<br><input type="checkbox"/> une équipe mobile de vacinateurs |

## Pour la promotion de la vaccination antigrippale :

|  |   |
|--|---|
| <b>Promotion de la vaccination antigrippale des professionnels</b> | <p>Préciser si des actions de promotion de la vaccination antigrippale ont été réalisées pour le personnel de l'EHPAD lors de la saison hivernale 2018-2019 (case à cocher) :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui                      <input type="checkbox"/> Non</p>   |
| <b>Si oui, selon quelles modalités ?</b>                           | <p>À ne remplir que si des actions de promotion de la vaccination ont été mises en place pour le personnel. Préciser selon quelles modalités (cases à cocher, plusieurs choix possibles)</p> <p><input type="checkbox"/> Affiches</p> <p><input type="checkbox"/> Support vidéo, jeux, serious game</p> <p><input type="checkbox"/> Séances collectives d'information</p> <p><input type="checkbox"/> Séances individuelles d'information</p> <p><input type="checkbox"/> Un (des) référent(s) vaccination est (sont) nommé(s) au sein de l'établissement (ex : médecin ou paramédical susceptible d'apporter des informations fiables sur la vaccination)</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (Compléter avec texte libre)</p> |
| <b>Si oui, avec quels contenus ?</b>                               | <p>À ne remplir que si des actions de promotion de la vaccination ont été mises en place pour le personnel. Préciser selon quelles modalités (cases à cocher, plusieurs choix possibles)</p> <p><input type="checkbox"/> Informations sur les vaccins</p> <p><input type="checkbox"/> Informations sur la grippe</p> <p><input type="checkbox"/> Informations sur le bénéfice collectif de la vaccination (cocooning, organisation des soins)</p> <p><input type="checkbox"/> Informations sur le bénéfice individuel de la vaccination (éviter d'avoir la grippe, de la transmettre à sa famille)</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (Compléter avec texte libre)</p>   |

## Autres :

|  |   |
|--|---|
| <b>Existe-t-il un groupe pluridisciplinaire sur la vaccination dans votre établissement ?</b>  | Préciser si un groupe pluridisciplinaire sur la vaccination existe dans votre établissement. Ce groupe peut, par exemple, être composé de médecins, infirmier(e)s, cadres infirmiers, médecin du travail, EOH, infectiologues qui se réunissent autour des sujets de la vaccination, définissent l'organisation de la campagne et des actions à mettre en place pour améliorer la couverture vaccinale. (case à cocher) :<br><br><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| <b>Le directeur, le médecin coordonnateur ou le cadre infirmier affichent-ils leur implication et soutiennent-ils activement la campagne de vaccination ?</b>                                  | Cette implication peut par exemple être la diffusion d'une note de la direction. (case à cocher) :<br><br><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas  |
| <b>Existe-t-il au sein de l'établissement des médecins ou des paramédicaux qui exercent un rôle de leader sur la vaccination et sont susceptibles d'influencer favorablement leurs pairs ?</b> | Préciser si des médecins ou paramédicaux ont une influence <b>favorable</b> pour la vaccination anti-grippale au sein de l'établissement et sont susceptibles d'influencer leur pairs. Ne pas répondre pour des professionnels qui exerceraient une influence défavorable à la vaccination anti-grippale. (case à cocher) :<br><br><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas   |
| <b>L'établissement a-t-il analysé les freins organisationnels à la vaccination antigrippale et mis en place un programme d'actions ?</b>   | Ne répondre « oui » à cette question que si les deux actions ont été menées au sein de l'établissement : avoir analysé les freins organisationnels à la vaccination et mis en place un programme d'action. Si une seule de ces deux actions a été menée, répondre « non » (case à cocher) :<br><br><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas   |
| <b>Autre(s) démarche(s) mise(s) en place dans l'établissement qui mériteraient d'être mentionnées</b>  | Préciser toute action mise en place dans votre établissement lors de la saison 2018-2019, non précédemment citée, et qui est susceptible d'avoir influencée favorablement la couverture vaccinale anti-grippale des professionnels dans votre établissement (Texte libre).  |

## Vaccination contre la grippe des professionnels

Sont pris en compte les professionnels salariés en poste fixe dans l'EHPAD (> 3 mois d'activité dans l'EHPAD), quel que soit le contrat de travail (titulaires, attachés, contrats à durée déterminée, contrats à temps complet ou temps partiel...).

Sont exclus de l'enquête les étudiants (internes, externes, élèves infirmiers ...) et vacataires présents depuis moins de 3 mois dans l'établissement. Les professionnels libéraux non-salariés de l'établissement (ex : médecins généralistes des résidents) et les professionnels qui n'étaient pas présents dans l'EHPAD lors de la saison grippale 2018-2019 ne sont pas à prendre en compte.

## Ne prendre en compte que les personnels en contact avec les résidents.

Il est attendu pour chaque type de professionnels :

- Professionnels de santé (Médecins, Infirmier(e)s, Aides-soignant(e)s, Autres paramédicaux)
- Autres professionnels (personnels qui ne sont pas des professionnels de santé)

Ex : Hôtelier (Agents de services hospitaliers (ASH) et restauration), personnel éducatif, social et d'animation administratif, services généraux et autre type de personnel hors professionnels de santé les informations suivantes :

|  |  |
|--|--|
| <b>Nombre de professionnels en poste fixe dans l'EHPAD</b>             | Préciser les nombres de professionnels en poste fixe dans l'EHPAD. C'est un nombre de personnes qui est attendu (personnes effectives), un nombre entier (sans décimale) : 1 professionnel compte pour 1 quel que soit son temps de travail au sein de l'EHPAD. Ne pas tenir compte des équivalents temps plein (ETP). |
| <b>Nombre de professionnels vaccinés contre la grippe cette saison</b> | Préciser les nombres de professionnels correspondant vaccinés contre la grippe en 2018-2019 que cette vaccination ait été réalisée dans l'EHPAD ou en dehors de l'EHPAD.   |

**Vous pouvez adresser toute question relative à l'enquête à [couverture.vaccinale@santepubliquefrance.fr](mailto:couverture.vaccinale@santepubliquefrance.fr)**

**ATTENTION SI VOUS REGROUPEZ PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS REMPLIR UN QUESTIONNAIRE DISTINCT POUR CHACUN**

**Données administratives**

Nom de l'EHPAD : .....

N° Finess de l'EHPAD :           - Département de l'EHPAD :

Statut :  Public  Privé  Privé à but non lucratif  Inconnu

Choix tarifaire de l'EHPAD :  Global  Partie  Inconnu

Rattachement à un établissement de santé : *(C'est-à-dire que l'institution partage la même direction qu'un établissement sanitaire).*

Oui  Non  Inconnu

**Description des effectifs et de la charge en soins**

Nombre de lits de l'EHPAD : .....

*Nombre de lits d'internat complet. Exclure les places en accueil de jour et en séjour temporaire.*

Gir moyen pondéré (GMP) : .....

*Renseigner la dernière estimation connue du GIR moyen pondéré de l'EHPAD*

Pathos moyen pondéré (PMP) : .....

*Renseigner la dernière estimation connue du PATHOS moyen pondéré de l'EHPAD*

**Description des ressources humaines et de l'organisation**

Présence d'un médecin coordonnateur dans l'EHPAD :  Oui  Non

Si oui, temps de présence en équivalent temps plein (ETP) du médecin coordonnateur : .....

Présence d'un(e) infirmier(e) coordinateur (trice) dans l'EHPAD *(ou cadre ou référent paramédical)* :  Oui  Non

Accès à une expertise en hygiène :  Oui  Non  Inconnu

*Expertise en hygiène : intervention possible d'un professionnel de santé spécialisé en hygiène contractualisée ou au moyen d'une convention (équipe opérationnelle in situ ou inter établissement, équipe mobile d'hygiène ...).*

*Exclure la possibilité de recours au personnel des CPIas.*

**Organisation autour de la vaccination antigrippale des professionnels**

**MESURES ORGANISÉES PAR L'EHPAD POUR LA SAISON HIVERNALE 2018-2019**

**POUR LA CAMPAGNE DE VACCINATION**

Mise à disposition gratuite du vaccin pour les professionnels :  Oui  Non

Organisation de la vaccination au sein de l'EHPAD :  Oui  Non

Si oui : par quel(s) intervenant(s) : *(plusieurs choix possibles)*

- le médecin ou l'infirmier(e) coordonnateur(trice)
- un médecin du travail
- un (d')autre(s) personnel(s) de l'EHPAD *(hors médecin ou infirmier coordonnateur)*
- une équipe mobile de vaccinateurs

**POUR LA PROMOTION DE LA VACCINATION ANTIGRIPPALE**

Promotion de la vaccination antigrippale des professionnels :  Oui  Non

Si oui : selon quelles modalités : *(plusieurs choix possibles)*

- Affiches
- Support vidéo, jeux, serious game
- Séances collectives d'information
- Séances individuelles d'information

Un (des) référent(s) vaccination est (sont) nommé(s) au sein de l'établissement  
(ex : médecin ou paramédical susceptible d'apporter des informations fiables sur la vaccination)

autre : .....

Si oui : avec quels contenus : (plusieurs choix possibles)

Informations sur les vaccins

Informations sur la grippe

Informations sur le bénéfice collectif de la vaccination (cocooning, organisation des soins)

Informations sur le bénéfice individuel de la vaccination (éviter d'avoir la grippe, de la transmettre à sa famille)

autre : .....

• Existe-t-il un groupe pluridisciplinaire\* sur la vaccination dans votre établissement ?  Oui  Non  NSP\*\*

• Le directeur, le médecin coordonnateur ou le cadre infirmier affichent-ils leur implication et soutiennent-ils activement la campagne de vaccination : (ex : diffusion d'une note de direction)  Oui  Non  NSP\*\*

• Existe-t-il au sein de l'établissement des médecins ou des paramédicaux qui exercent un rôle de leader sur la vaccination et sont susceptibles d'influencer favorablement leurs pairs ?  Oui  Non  NSP\*\*

• L'établissement a-t-il analysé les freins organisationnels à la vaccination antigrippale et mis en place un programme d'actions ?  Oui  Non  NSP\*\*

• Autre(s) démarche(s) mise(s) en place dans l'établissement qui mériteraient d'être mentionnées :

.....

## Vaccination contre la grippe des professionnels

Sont pris en compte les professionnels salariés en poste fixe dans l'EHPAD (> 3 mois d'activité dans l'EHPAD), quel que soit le contrat de travail (titulaire, attachés, contrats à durée déterminée, contrats à temps complet ou temps partiel...). Sont exclus de l'enquête les étudiants (internes, externes, élèves infirmiers ...) et vacataires présents depuis moins de 3 mois dans l'établissement ainsi que les professionnels libéraux non-salariés de l'établissement.

|   | Nombre de professionnels en poste fixe dans l'EHPAD (pas d'ETP***) | Nombre de professionnels vaccinés contre la grippe cette saison |
|---|--|---|
| <b>PROFESSIONNELS DE SANTÉ</b>  |  |   |
| Médecins  | --   | --  |
| Infirmier(e)s   | --   | --  |
| Aides-soignant(e)s  | --   | --  |
| Autres paramédicaux (le cas échéant)  | --   | --  |
| <b>AUTRES PROFESSIONNELS</b>  |  |   |
| Hôtelier (ASH et restauration), personnel éducatif, social et d'animation administratif, services généraux et autre type de personnel hors professionnels de santé (****) | --   | --  |

\* Groupe réunissant par exemple des médecins, infirmier(e)s, cadres infirmier, médecin du travail, EOH, infectiologues autour des sujets de la vaccination, définit l'organisation de la campagne et des actions à mettre en place pour améliorer la couverture vaccinale.

\*\* NSP : Ne sait pas

\*\*\* Ne pas raisonner en ETP mais en nombre de personnes effectives. ETP : Equivalent temps plein.

\*\*\*\* Ne prendre en compte que les personnels en contact avec les résidents.

